

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE D'UNE OFFRE DE TÉLÉMÉDECINE

Objectifs, méthodologie, financements

1 JOUR, 7 HEURES

ACTION
SOCIALE

CODE :
GAS28

Objectifs de la formation

Lancer un projet de télémédecine

Construire un projet en lien avec la politique de santé régionale

Respecter les grandes étapes de déploiement d'une offre de télémédecine

Savoir accompagner les professionnels de santé et les patients dans le cadre d'un déploiement d'un dispositif de télémédecine

Animée par

- spécialiste en organisation sanitaire Consultant
Formateur,

Public concernés

- Élu ; Directeur Général Adjoint (DGA) ; Directeur Général des Services (DGS) ; Responsable et technicien des Services Santé et Sociaux ; Tout agent impliqué dans un projet de télémédecine

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis

Tarifs

- Communes > 20 000 habitants et autres établissement/entreprises : 895,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants ou Elu(e)s : 695,00 €HT

Enjeux juridiques, stratégiques et techniques de la télémédecine

- Maîtriser la dimension juridique de la télémédecine : cerner l'environnement législatif
- Définir la pratique médicale au moyen de technologies de l'information et de la communication : téléconsultation, téléexpertise, téléassistance, télésurveillance, régulation
- Consentement, confidentialité, sécurité des données : identifier les risques et savoir les maîtriser
- Connaître les solutions actuelles pour la télémédecine : savoir déchiffrer l'offre d'e-santé

Identifier les caractéristiques d'un projet de télémédecine

- Connaître l'organisation de la télémédecine en région : un schéma directeur piloté par une instance dédiée aux systèmes d'information en santé, quel est le rôle des GRADeS (Groupement Régional d'Appui au Développement de la eSanté)
- Quel est le rôle régulateur de l'ARS
- Connaître la convention de télémédecine et faire le point sur la convention de télémédecine entre le porteur de projet et l'ARS

Concevoir une offre de télémédecine sur un territoire avec l'ARS

- Développer une offre de télémédecine en cohérence avec le Projet Régional de Santé
- Constituer une équipe médicale
- Savoir répondre à un besoin de la population
- S'appuyer sur des acteurs locaux
- Assurer le financement pérenne du projet : ARS, collectivités locales, région, assurance maladie, acteurs privés

Déployer opérationnellement un projet de télémédecine

- Valider techniquement le projet
- Informer, communiquer autour de ce nouveau type de médecine
- Former l'écosystème médical
- Coacher les aidants
- A quels points de vigilance s'attacher
- Évaluer et améliorer le projet : quels indicateurs mettre en place et suivre

Dates

Classe virtuelle

18/10/2022

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation

des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.